



Préfet d'Ille-et-Vilaine

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Table ronde

Les actions de prévention en entreprise

en présence d' Emmanuel BARBE

Délégué Interministériel à la
Sécurité Routière

Vendredi 17 mars 2017

Le contexte

- Le risque routier est un risque professionnel majeur.
- En France, la moitié des accidents mortels du travail dont sont victimes les salariés sont des accidents de la route, en mission et en trajet (domicile - lieu de travail).
- La première particularité du risque routier professionnel est qu'il se déroule sur le domaine public, la route, et non dans l'entreprise et qu'il concerne, tous les jours, de nombreux professionnels amenés à utiliser un véhicule dans le cadre de leur travail.

Le contexte

- Les entreprises publiques ou privées, quel que soit leur secteur d'activité, les collectivités territoriales, doivent prendre en compte ce risque encore trop souvent sous-estimé car non inhérent à leur activité professionnelle principale.
- Lorsque conduire est un acte de travail, l'employeur doit gérer le risque routier au même titre que les autres risques professionnels.
- Véritable enjeu économique, social et humain, le risque routier induit des coûts directs et indirects.

Face à ce constat, il fallait développer des politiques de prévention efficaces.

La lettre d'engagement

Vendredi 20 septembre 2013

Signée pour 3 ans



**LETTRE
D'ENGAGEMENT**

Pour améliorer la sécurité des déplacements
routiers professionnels en Ille-et-Vilaine



Signature de la **LETTRE D'ENGAGEMENT**
pour améliorer la sécurité des déplacements routiers professionnels
en Ille-et-Vilaine.

L'objectif de la lettre

- Chaque signataire s'est engagé sur le socle commun de la charte :
 - développer un réseau d'échange,
 - développer l'évaluation et la prévention du risque routier,
 - développer et améliorer la composante sécurité routière,
 - Améliorer la connaissance du risque routier par une mise en place d'une communication ciblée sur le risque routier.

L'objectif de la lettre

- La lettre d'engagement avait pour objet de :
 - conforter les actions communes déjà engagées,
 - structurer les échanges en matière de sécurité routière,
 - et définir un cadre d'actions communes simples et efficaces, au bénéfice à la fois de l'entreprise et de ses salariés.

La recherche de cohérence et de synergie entre les partenaires de la sécurité routière est de nature à renforcer l'efficacité de cette politique publique majeure.

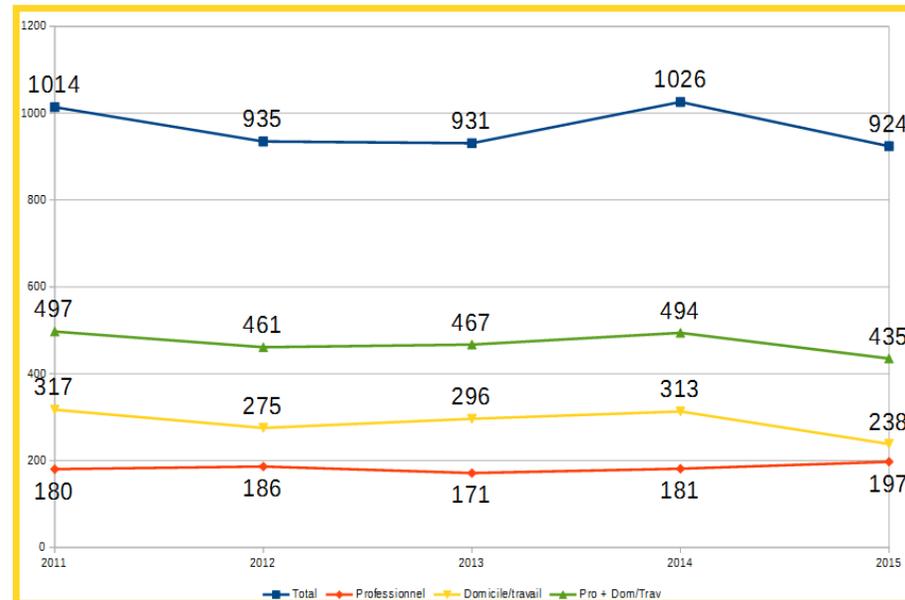
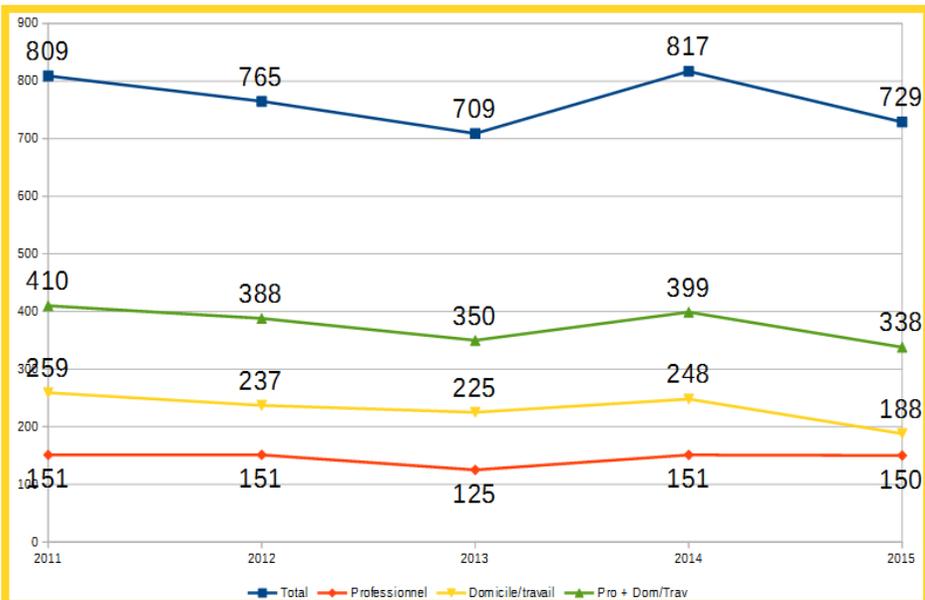
Accidentologie 2011/2015

- Sur 5 ans, la part des tués lors des trajets professionnels et domicile/travail en Ille-et-Vilaine représentent 43% de la mortalité générale.

Ces trajets représentent 49% des blessés.

Bilan 2011 - 2015	Accidents	Tués	Blessés	Victimes
Tous types de trajets	3829	256	4830	5086
Trajets Professionnels	728	55	915	970
% Total	19%	21%	19%	19%
Trajets Dom/Travail	1157	56	1439	1495
% Total	30%	22%	30%	29%
Trajets Prof et Dom/Travail	1885	111	2354	2465
% /total	49%	43%	49%	48%

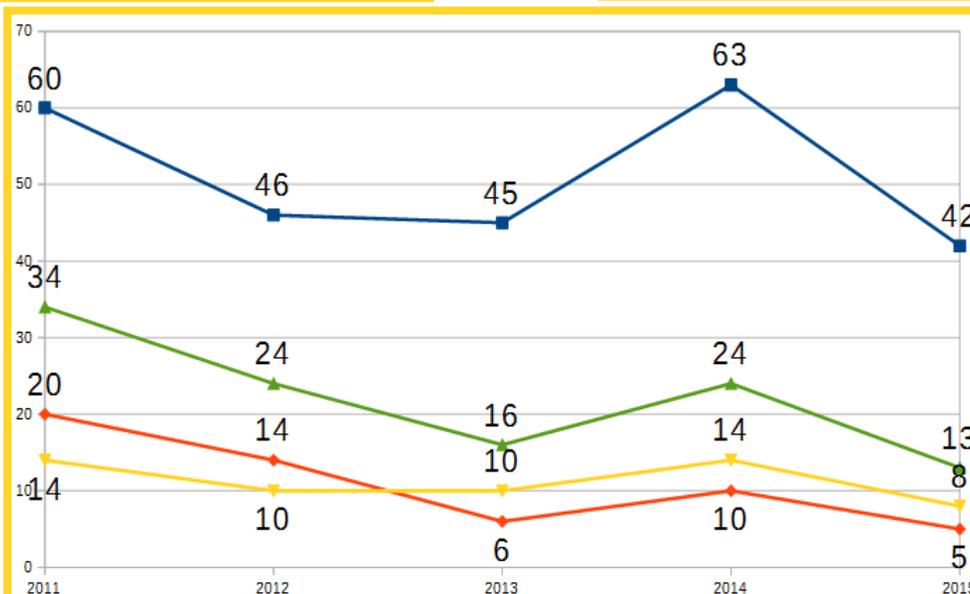
Accidentologie 2011/2015



Accidents

Blessés

- Total
- Professionnel + domicile/travail
- Professionnel
- Domicile/travail



Tués

Bilan de la LETTRE D'ENGAGEMENT

○ PREVENTICA 2016 - 3 octobre à Rennes

Présentation par les signataires, des actions réalisées entre 2013/2016.

BILAN

- Continuer à travailler de concert sur le risque routier.
- Réaliser des actions communes afin de sensibiliser le monde professionnel.
- Préparer le Document Général d'Orientations de la Sécurité Routière.

L'appel du 11 octobre 2016

Le mardi 11 octobre 2016, à l'hôtel de Beauvau, en présence de la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, et du ministre de l'Intérieur :

- 21 chefs d'entreprise ont annoncé publiquement prendre

7 engagements forts pour la sécurité des déplacements professionnels de leurs collaborateurs.

A ce jour, elles sont plus de 500 à avoir signé cet Appel national en faveur de la sécurité routière.

7 engagements pour une route plus sûre

- 1 - Nous limitons aux cas d'urgence les **conversations téléphoniques** au volant
- 2 - Nous prescrivons la **sobriété** sur la route
- 3 - Nous exigeons le port de la **ceinture de sécurité**
- 4 - Nous n'acceptons pas le **dépassement des vitesses autorisées**
- 5 - Nous intégrons des **moments de repos** dans le calcul des temps de trajet
- 6 - Nous favorisons la **formation** à la sécurité routière de nos salariés
- 7 - Nous encourageons les **conducteurs de deux-roues** à mieux s'équiper

Mais encore...

Rapidité, réactivité, disponibilité. Chaque jour, les collaborateurs donnent le meilleur d'eux mêmes.

Ils sont notre première richesse. Mais cette quête de performance ne doit pas les conduire à rendre des risques au volant. Or aujourd'hui, les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail.

Un constat inacceptable face auquel il faut agir.

Colloque national sur le risque routier professionnel

LE JEUDI 30 MARS À PARIS (matinée)

Auditorium Paris centre Marceau, 12 Avenue Marceau, 75008 Paris

**Sécurité routière au travail :
une entreprise peut-elle s'en passer ?**

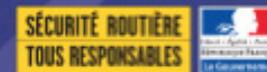
Introduction de Raphaël Enthoven,
intervention d'Emmanuel Barbe, délégué interministériel
à la sécurité routière, d'experts, de juristes
et de chefs d'entreprise.

3 TABLES RONDES

- ✔ Pourquoi la sécurité routière est-elle un levier de performance pour les entreprises ?
- ✔ Risque juridique en matière de déplacement routier
- ✔ La sécurité routière, nouvel objet de consensus au sein des entreprises ?

Inscriptions : colloque-risqueroutierprofessionnel2017.fr

**7 engagements
pour une route
plus sûre**





**MERCI
A TOUS
POUR**

NOS ÉCHANGES

VOTRE MOBILISATION